

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00635 Numéro SIREN : 789 301 553 Nom ou dénomination : 3 EMPREINTES
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt 1437

SERVICE IMPÔTS DES ENTREPRISES PRIVAS
1 RTE DES MINES
07006 PRIVAS CEDEX
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter
Téléphone : 04 75 66 12 09
SIE PRIVAS@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

M. Berthier Gael, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS 3 EMPREINTES. SIREN 789 301 553

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure	Déclaration de l'impôt sur les sociétés
Formulaire principal	2085
Annexes jointes	2085-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2089-RCI
Période déclarée	2020
Date limite de dépôt	19/05/2021
Numéro de dépôt	ISRESULTAT:2021126-0000000090048396
Date de dépôt	06 mai 2021 à 15 22 52 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire	SAS 3 EMPREINTES
Identifiant du soumissionnaire	789 301 553
Désignation du signataire	Berthier Gael
Synthèse des éléments déclarés	Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 2299

Signature de l'administration

Désignation	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n° 5062468675622299919055395441)
Signature numérique	o1N7Sw90Tn...queFWqFeRdH7V21Q3VJp...6ERf4yw3Q4mF26dBDeVH0m00F0d2g X A81g12XyM0uXppDV53X1x1-u0P8Hietd56AeNF3APBLv+DFTDk52w0zh4Cid54Gn 200jZL5pWVqrF...DeQAT6HT5000eAHV603W159LNF3eTTXTC03DEAM71k6hAL 1yerJON2AXeK-V0xJN3pW18...+PwRzxtt0p...w4yx1gTqFBq0mF3AUTChac0vamCy 5tEW0qpxLgeaCZ0gA99vW0C1Wx9DPF...eFy0gm289a2kREZ0jK54W1500388AT y3nF0PyC+FRAT=xV5AeZ6g==

Impôt sur les sociétés



Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

Option pour le régime optionnel de la taxation au tonnage (art. 209-0B : entreprises de transport maritime)

Investissement dans les PME innovantes (art. 217 octes)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE ☐ Oui ☒ Non
(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

Complément de distribution

Code postal 07580

Lieu-dit, hameau, Vacheresse

Ville BRIZIMET

Pays France

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE ☐ Oui ☒ Non

4 - RELEVEZ-VOUS DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES ? ☐ Oui ☒ Non

B - ACTIVITÉS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

ACTIVITÉS EXERCÉES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux de 31% Bénéfice imposable à 28% Déficit (report du 2033-B)

Bénéfice imposable à 15% 2 295

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 - PLUS-VALUES

Plus-values à long terme imposables à 15%

Plus-values à long terme imposables à 19%

Autres plus-values imposables à 19%

Plus-values à long terme imposables à 0%

Plus-values exonérées (art. 238 quaterdecies)

3 - ABATTEMENTS ET EXONÉRATIONS

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies bis A)
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octes A)

Entreprise nouvelle (art. 44 septies)
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)

Basins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 sexdecies)
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

Société d'investissement immobilier côtée
Autres dispositifs

Bénéfice ou déficit exonéré : indiquer, en cas de déficit

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 - OPTION POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT OUTRE-MER

Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W)

D - IMPUTATIONS

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Bilan simplifié

7

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	9 999		9 999
Immobilisations incorporelles - Autres			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)			
TOTAL I (5)	9 999		9 999
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			
Stocks marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2) clients et comptes rattachés			
Créances autres (3)	1 925		1 925
Valeurs mobilières de placement	11 401		11 401
Disponibilités	15 683		15 683
Charges constatées d'avance			
TOTAL II	29 009		29 009
TOTAL GENERAL (I + II)	39 008		39 008

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	30 000
Ecart de réévaluation	
Reserve légale	
Réserves réglementées	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	
Report à nouveau	3 290
Résultat de l'exercice	2 259
Provisions réglementées	
TOTAL I	29 009
2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
TOTAL II	
3 - DETTES	
Emprunts et dettes assimilées (4)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N-1) (4)	
Produits constatés d'avance	
TOTAL III	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 009

RENOIS

- | | |
|--|---|
| (1) Dont immobilisations financières à moins d'un an | (4) Dont dettes à plus d'un an |
| (2) Dont créances à plus d'un an | (5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice |
| (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs | (5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice |

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher le case

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Totaux	
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	823	11 702
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				13 562
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				9 400
Autres charges externes				
		dont crédit bail mobilier		
		dont crédit bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP CFE, CVAE		1 473
Rémunérations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		
Total des charges d'exploitation (II)				11 263
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				2 299
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			
	Charges exceptionnelles (VI)			
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 quater)		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
		Impôts sur les bénéfices (VII)		
2. BÉNÉFICE OU PERTE (I - II - III - IV - V - VI - VII)				2 299

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	2 299	
Réintégrations de l'exercice		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires (art. 39 A (2)) et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
	dont intérêts excédentaires des comptes courants d'associés	
	dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de leasings d'option	dont part de loyers dépenses de réintégration (art. 239 series D)	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Déductions de l'exercice		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Entreprise nouvelle (art. 44 series I)		
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 series A et 44 series B)		
Repère d'entreprises en difficulté (art. 44 series A)		
Jeune entreprise innovante (art. 44 series A)		
Zone de restructuration défensive (art. 44 quater decies)		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quater decies)		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quater decies)		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 series decies)		
Zone de développement prioritaire (art. 44 series decies)		
Investissements outre-mer		
Deduction pour zone franche d'activité (NG) (art. 44 quater decies)		
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)		
Deductions diverses		
	dont créance due au report en arrière du déficit	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	
	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	2 299	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		
Déficits antérieurs reportables	(1 200)	dont imputés sur le résultat
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « naant »), veuillez cocher la case

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres		9 999		9 999	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage industriels					
Installations générales agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL rubrique I		9 999		9 999	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		9 999		9 999
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL rubrique II		9 999		9 999

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19% 15% ET 0% POUR LES ENTREPRISES À L'IS 12 8% POUR LES ENTREPRISES À L'IRI)

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE A POSTE, MISES HORS SERVICE OU REINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1				
2				
3				
4				
TOTAL				
PLUS OU MOINS-VALUES	Plus ou moins values à court terme	Plus ou moins values à long terme (19%)	Plus ou moins values à long terme (15% ou 12 8%)	Plus ou moins values à long terme (12 8%)
1				
2				
3				
4				
TOTAL				
Plus-values taxables à 15%				
Régularisations sur les plus ou moins values				
TOTAL rubrique III				

**Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers**

2

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.1 Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 10%				
Autres provisions réglementées				
1.2 Provisions pour risques et charges				
1.3 Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

2 - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage		
Installations générales, agencements et aménagements divers		
Matériel de transport		
Autres immobilisations corporelles		
TOTAL		

3 - VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	Libellé	Montant
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Déclaration des dotations aux provisions et charges		
Ventilation 1		
Ventilation 2		
Ventilation 3		
TOTAL (reporté au tableau n° 2033 B)		

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	1 210
Déficits antérieurs de plein droit (article 209C - 2 du CGI)	
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	2 244
Déficits reportables	991
Déficits de l'exercice	
TOTAL des déficits restant à reporter	991

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C	
Déficits étrangers des PME antérieurement deduits (art. 209C)	

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI - 3507	
cotisations facultatives (154 bis du CGI)	
dont cotisation facultative aux nouveaux plans d'épargne retraite	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	
Montant de la TVA collectée	2 549
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	1 118
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
N° du Centre de gestion agréé	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	

Composition du capital social

2

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "nulle"), veuillez cocher la case

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS (ET PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ)

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

1	Forme juridique	N° SIREN
	Dénomination	Complément dénomination
	Nombre de parts ou d'actions	Pourcentage de détention
	Numéro, type et nom de voie	
	Complément	Lieu-dit hameau
	Code Postal	Commune
	Pays	
2	Forme juridique	N° SIREN
	Dénomination	Complément dénomination
	Nombre de parts ou d'actions	Pourcentage de détention
	Numéro, type et nom de voie	
	Complément	Lieu-dit hameau
	Code Postal	Commune
	Pays	
3	Forme juridique	N° SIREN
	Dénomination	Complément dénomination
	Nombre de parts ou d'actions	Pourcentage de détention
	Numéro, type et nom de voie	
	Complément	Lieu-dit hameau
	Code Postal	Commune
	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	M.	Nom marital
	Nom et prénom	JEAN-PIERRE GUYOT	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000	Pourcentage de détention 10,00%
	Date de naissance	02/10/1980	Pays de naissance France
	Code postal de naissance	07500	Commune de naissance Guéribail et L'Isle
	Numéro, type et nom de voie	11 rue Militaire	
	Complément de distribution		Lieu-dit hameau
	Code postal	07500	Ville PRIVAS
	Pays		
2	Titre	M.	Nom marital
	Nom et prénom	CHRISTIAN VINCENT	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000	Pourcentage de détention 10,00%
	Date de naissance	13/12/1969	Pays de naissance France
	Code postal de naissance	26200	Commune de naissance Montélimar
	Numéro, type et nom de voie	1 bis des Franchisés	
	Complément de distribution		Lieu-dit hameau
	Code postal	07150	Ville MONTÉLIMAR
	Pays		
3	Titre	M.	Nom marital
	Nom et prénom	JEAN-PIERRE LEROUX	
	Nombre de parts ou d'actions	10 000	Pourcentage de détention 10,00%
	Date de naissance	02/08/1982	Pays de naissance France
	Code postal de naissance	45000	Commune de naissance Le Puy-en-Velay
	Numéro, type et nom de voie	11 rue de l'Église	
	Complément de distribution		Lieu-dit hameau
	Code postal	07150	Ville MONTÉLIMAR
	Pays		

SERVICE IMPÔTS DES ENTREPRISES PRIVAS
1 RTE DES MINES
07006 PRIVAS CEDEX
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter
Téléphone : 04 75 68 12 09
SIE PRIVAS@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

M Berthier Gael, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS 3 EMPREINTES SIREN 789 301 553

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'Administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

 La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

<u>Procédure</u>	Déclaration de l'impôt sur les sociétés
<u>Formulaire principal</u>	2065
<u>Annexes jointes</u>	2065-BIS 2033-A 2033-B 2033-C 2033-D 2033-E 2033-F 2033-G 2059-H 2059-I 2069-RCI
<u>Période déclarée</u>	2020
<u>Date limite de dépôt</u>	19-05-2021
<u>Numéro de dépôt</u>	ISRESULTAT-2021128-0000000090048396
<u>Date de dépôt</u>	08 mai 2021 à 15 22 52 (heure de Paris)
<u>Désignation du soumissionnaire</u>	SAS 3 EMPREINTES
<u>Identifiant du soumissionnaire</u>	789 301 553
<u>Désignation du signataire</u>	Berthier Gael
<u>Synthèse des éléments déclarés</u>	Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 2299

Signature de l'administration

<u>Désignation</u>	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n° 5062466875622269919055395441)
<u>Signature numérique</u>	oINT5w0POTn, qeFWqF0RUMTVJ1C9K0; o6R04yw8D4mF26dB0DeVH0mt00Fn8Dg; X A61p1ZXyM0uXypDV53V1z1+u0FSH1ett5f6AeNF3AFBLv-0K70x52x0zhM; Id54Qn 100jZLSp1wVqF011e0qAT6MTf009aAMV1603V1153LHY3eT0MT010FAM1k6ha2 EgerXW0AXeF+XNk0N3p0W180-FxR1100h0wt4yx12TqF8q0mF3AUT0hmo3vam0y 5xENT0qpx1j0e0Z0gA99vW001Mx90FF0a6g00gmZ059a2kREZ1jK54W1900383dT g0nF0Fy0-FRA1-xV5Ae06g==



Travas le 18/01/2022

Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint

- la déclaration de l'Entreprise
- l'accusé de réception de l'Administration fiscale
- un chèque de 48,18 €

Avec toutes mes excuses pour et oubli

G. Berthier

GR/0702/286765



3 EMPREINTES
Vacheresse
07580 BERZÈME

Aubenas, le 6 janvier 2022

Entreprise : 3 EMPREINTES, 789 301 553 RCS AUBENAS

Exercice clos le : 31/12/2020

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS
24 JAN. 2022

UNIQUE RELANCE – RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS LÉGALES

Le président du tribunal, le parquet et le préfet sont informés que vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020** en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

Vous pouvez encore régulariser votre situation dans un délai de **15 jours maximum** en réalisant le dépôt soit en ligne sur le portail dédié www.i-greffes.fr, soit par courrier à l'adresse ci-dessus en nous adressant en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés** :

- Les comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale certifiées conformes et signées par le représentant légal,
- Le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant),
- Chèque d'un montant de 48,18 Euros.

Avec nos salutations distinguées,
Les greffiers,



CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON-DEPÔT DES COMPTES ANNUELS

Votre société prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des **difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour des concours bancaires**. Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 € portée à 3 000 € en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal). **Le président du tribunal de commerce adressera aux dirigeants une injonction de déposer les documents comptables au greffe avec astreinte dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public** (art. L.611-2 II du code de commerce). Tout intéressé peut obtenir la même mesure en référé (art. L.123-5-1 du code de commerce). Le président peut dans les mêmes conditions, **désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités**. La chambre criminelle de la Cour de Cassation (n°12-40086) ne trouve aucune excuse pour exonérer une personne morale de l'obligation de dépôt des comptes annuels (atteintes à la concurrence, secret des affaires, etc.).



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2022/1010
3 EMPREINTES
Vacheresse
07580 BERZÈME

Aubenas, le 24 janvier 2022

Nos références : C1_BIL * 2012B00635 * LPS * 2022/1010 * 789301553
Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2020
Entreprise : 3 EMPREINTES

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Merci de nous fournir le procès-verbal de l'affectation du résultat signé.**

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier